

CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

OCTOBRE 2015

1er octobre – Enquête à PARIS sur les crimes du régime ASSAD. La justice a été saisie par le ministère français des affaires étrangères sur la base du témoignage de « César » surnom donné à un ancien photographe de la police militaire syrienne. Il a fui la Syrie en juillet 2013 avec 55000 photographies de cadavres de prisonniers suppliciés dans les geôles du régime.

Exécution d'une femme dans l'Etat de GEORGIE (USA). Agée de 47 ans condamnée pour son rôle dans l'assassinat de son mari.

Projet de Budget. Le budget de la justice se stabilise à 8 Milliards d'euros. Plus de la moitié est consacrée à l'Administration Pénitentiaire. 943 postes financés pour accompagner la réforme pénale.

2 octobre – Les Etats Unis traquent quatre djihadistes français dont trois convertis : Emilie KONIG, Maxime HAUCHARD, Boubaker AL-HAKIM et Peter CHERIF.



Des biens du clan NGUESSO saisis en France. L'enquête sur les « biens mal acquis » met en cause la famille du chef de l'Etat congolais.

3 octobre – Colère de BARACK OBAMA après la fusillade de ROSEBURG qui a fait 10 morts sur un campus de l'OREGON. L'attaque est la 45^{ème} fusillade enregistrée en 2015 dans un établissement scolaire aux Etats Unis.

URAMIN-AREVA : enquête sur un délit d'initié. Le mari de l'ex-patronne d'AREVA aurait bénéficié d'informations privilégiées sur le rachat de mines d'uranium.

Du banditisme corse aux agents de footballeurs. Sur écoutes téléphoniques, les policiers apprennent que des contrats de joueurs « sont prolongés pour que des voyous touchent une commission ».

4/5 octobre – Le Front National se déchaîne contre les réfugiés et la « submersion migratoire ». Marine LE PEN assure que « CALAIS est une ville assiégée au sens propre du terme ».

Prime de la police : GUEANT, seul dans la figure du méchant. L'ancien ministre de l'Intérieur a été lâché par les quatre autres prévenus dans l'affaire.

Des journalistes attaquent la loi renseignement. L'association de la presse judiciaire proteste devant la Cour Européenne des droits de l'homme contre la surveillance de masse.

Nouveau rebondissement dans l'affaire BETTENCOURT. Une information judiciaire a été ouverte pour subordination de témoins visant la fille de la milliardaire.

6 octobre – Evasion fiscale : l'accord mondial auquel personne ne croyait. 62 pays ont signé un texte pour contrer « l'optimisation fiscale agressive » des grands groupes comme APPLE, GOOGLE ou AMAZON. Il ne sera plus possible d'exporter des profits dans un paradis fiscal, ils seront désormais taxés dans le pays où la valeur est produite.

A CALAIS près de 500 personnes manifestent contre les migrants.

9,6% c'est la proportion de la population mondiale qui devrait vivre cette année sous le seuil de pauvreté. C'est la première fois que ce seuil passe sous la barre des 10% de la population, soit 702 Millions de personnes.

7 octobre – SAINT-OUEN : L'un des deux braqueurs était en cavale et fiché pour radicalisme. Lors d'une course-poursuite, lundi, un policier a été grièvement blessé. L'auteur présumé des tirs contre le policier est mort des suites de ses blessures. Agé de 24 ans, il purgeait depuis 2013 une peine de six ans de prison à REAU pour vols aggravés. Il a profité d'une permission pour se faire la belle. Il faisait l'objet d'une fiche S (sûreté de l'Etat) pour s'être radicalisé en prison.

« Madame BETTENCOURT avait besoin de réconfort ». Alain THURIN, ex infirmier de la milliardaire est jugé pour abus de faiblesse à BORDEAUX.

Seine-Saint-Denis : Claude BARTOLONE au cœur d'une enquête préliminaire sur un possible emploi fictif.

BERCY confirme l'accélération de l'exil fiscal en 2013 (+13%).

Une filière de passeurs démantelée dans les Pyrénées-Atlantiques et en Seine-Saint-Denis. La filière est soupçonnée d'avoir fait entrer en France 4500 migrants indopakistanaïens depuis le Portugal.

« Charité très ordonnée ». Le maire de CHARVIEU-CHAVAGNEU refuse d'accueillir des réfugiés qui ne seraient pas « de culture et de religion chrétienne ». Beaucoup d'administrés l'appuient sans réserve tandis que les musulmans de la commune se sentent une fois de plus insultés.

Décès d'Alain BRUEL juge des enfants. Auteur de « Pratique et évolution de la justice des mineurs : aperçu de clinique judiciaire ». « au pénal, j'engueule les enfants, en

assistance éducative j'engueule les parents ». Il défendit avec force la césure du procès pénal : obligation de ne pas juger précipitamment un mineur. Connaitre l'enfant avant de le juger.

Et AIR-FRANCE sombra dans la violence... Deux cadres ont fui le comité central d'entreprise consacré au plan de restructuration alors qu'ils étaient agressés.

8 octobre – Un arrêt de la Cour Européenne des droits de l'homme conforte les partisans du « BREXIT ». La Cour a accepté d'examiner le recours d'un détenu français qui estimait que la France avait violé ses « droits fondamentaux » en lui interdisant de voter aux élections européennes, alors qu'il était privé de ses droits civiques. Le recours a été rejeté. Tout détenu britannique peut donc exercer un recours alors qu'il est privé du droit de vote quelle que soit sa peine.

Christiane TAUBIRA, suite à l'affaire de SAINT-OUEN, envisage de revoir les règles relatives aux permissions de sortie, et de recourir de façon plus large aux sorties sous escorte.

9 octobre – Afghanistan : le bombardement américain d'un hôpital de Médecins sans frontière à KUNDUZ a coûté la vie à 22 personnes, douze employés et dix patients dont trois enfants. MSF maintient qu'il s'agit d'un crime de guerre. « la guerre doit s'arrêter à l'entrée de l'hôpital ».

MARSEILLE : huit ans de prison pour le chef d'un réseau de trafic de drogue à la CASTELLANE. Sur les 28 prévenus, 27 ont été condamnés.

Un détenu évadé de FRESNES interpellé à MARSEILLE. « En 2014, quatre évasions ont eu lieu lors d'extractions sanitaires de détenus. En 2015 c'est la première fois » selon l'Administration Pénitentiaire.

Sévère réquisitoire contre Claude GUEANT. L'ex bras droit de Nicolas SARKOZY est jugé pour détournement de primes en liquide de la police. Une peine de 30 mois de prison avec sursis, 75000 euros d'amende et cinq ans d'interdiction des droits civiques et civils a été demandée par le parquet.

« *La voix du Nord* »

Adil T. est incarcéré à la Maison d'Arrêt de SEQUEDIN, il est passé devant la commission de discipline à propos d'une bagarre dans la cour de promenade. Il a été condamné à 15 jours de cellule disciplinaire avec sursis pour des faits qu'il nie toujours. L'avocat s'est vu refusé par l'Administration Pénitentiaire le visionnage des images des caméras de surveillance pour des motifs de sécurité. L'avocat compte déposer un recours devant le tribunal administratif.

10 octobre – Les djihadistes français en SYRIE sont-ils des combattants ? 168 dossiers de djihadistes sont sur les bureaux des magistrats antiterroristes à PARIS. Tous sont poursuivis a minima pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

L'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs est rétablie pour tenter de limiter les départs vers des zones de conflit.

11 octobre – Face à l’afflux des migrants, le durcissement des Européens. Presque partout en Europe les formations d’extrême droite profitent des inquiétudes et du ressentiment que fait naître l’arrivée des migrants.

Le Nobel de la paix honore la transition démocratique tunisienne. Inquiétés par la menace djihadiste et la tentation autoritaire, désabusés par le marasme économique, les Tunisiens ont accueilli le prix avec fierté.

La vague de violence s’étend à la bande de GAZA. Les affrontements entre Israéliens et Palestiniens sont devenus presque incontrôlables par les autorités.

Les effets contraires de la loi sur le voile intégral. Adoptée il y a 5 ans la loi sur le niqab a accentué la dimension identitaire de ce phénomène marginal. « Aujourd’hui il y a une volonté de rupture avec une société considérée comme hostile ». Agnès DE FEO sociologue. La loi n’a pas résolu la question des « signes religieux » à l’école. Le débat s’est déplacé du voile aux jupes longues et des élèves aux mères accompagnant les sorties.

13 octobre – Des djihadistes français ont-ils été tués par les frappes de PARIS en SYRIE ? La France a justifié son intervention par la légitime défense collective.

Patrick SALAMEH, « courtois, gentil » et tueur en série. Déjà condamné à la réclusion à perpétuité pour trois meurtres, ce Marseillais doit répondre d’un quatrième. Il demeure une énigme pour les psychiatres.

Les enrégés d’OSLO. Les jeunes Palestiniens n’ont connu que l’échec des négociations de paix avec ISRAËL. La jeunesse radicalisée ne croit plus à la résistance pacifique.

A ANKARA deux kamikazes se sont fait exploser au milieu d’une manifestation pro kurde tuant près de 100 personnes.

14 octobre – Les policiers devant le Ministère de la Justice. Le déclencheur de la grogne la fusillade lors de laquelle un policier a été grièvement blessé par un détenu en fuite, à l’occasion d’une permission.

Permissions de sortie : Christiane TAUBIRA promet des retouches. En 2014 : 48481 permissions accordées, elles ont donné lieu à 228 évasions. Dans 99,53% des cas le détenu réintègre sa cellule dans les temps. Trois pistes :

- S’assurer que le juge de l’application des peines est parfaitement informé de la situation du détenu.
- Prévoir une palette de mesures à la disposition du juge pour encadrer la permission.
- Prévoir des solutions alternatives à la sortie (Internet ou le déplacement de l’administration sur le lieu de la détention).

Les idées reçues sur l’immigration bousculées par une étude de l’INSEE. Le solde migratoire, c’est-à-dire la différence entrée – sorties s’est effondré : 39000 personnes

en 2013, 112000 personnes en 2006. Les entrées d'immigrés ont augmenté mais moins que la progression de leurs départs.

15 octobre – Le bidonville « hors contrôle » de CALAIS. Près de 6000 personnes vivent dans des camps insalubres avec leurs épiceries, leurs écoles, leurs trafics. La ville champignon, ultime refuge des « damnés de la terre » a grossi de 6000 personnes le week-end dernier.

Londres renonce à former les gardiens de prison saoudiens. La condamnation d'un Britannique de 77 ans à 350 coups de fouet, pour possession d'alcool fait scandale.

Attentat évité de VILLEJUIF deux interpellations, les personnes sont soupçonnées d'avoir aidé et apporté une aide logistique à Sid Ahmed Ghlam dans la préparation de son projet d'attentat.

L'échauffourée chez AIR-FRANCE divise la gauche. 5 salariés seront jugés le 2 décembre pour « violence en réunion ». François HOLLANDE appelle à davantage de « dialogue social ».

16 octobre – Malaise des policiers : Valls reprend la main. Une dizaine de mesures doivent permettre de « simplifier, clarifier et alléger la charge de travail des policiers ».

La grève des avocats grippe la machine judiciaire. Les barreaux contestent le projet de réforme de l'aide juridictionnelle. Le relèvement du plafond de ressources de 941 à 1000 euros devrait bénéficier à 100.000 personnes supplémentaires.

17 octobre – Les fumeurs de cannabis pourront désormais échapper au tribunal. Les simples consommateurs et non les trafiquants pourront payer immédiatement une amende à la police. Manuel VALLS et quatre ministres ont signés un décret entré en vigueur le 16 octobre qui autorise désormais cette « transaction pénale ». Cela s'applique à tous les délits punis d'un maximum d'un an de prison. L'autorisation du procureur reste nécessaire et l'échelle des peines n'est pas modifiée. La répression devrait paradoxalement augmenter, les tribunaux ayant le plus grand mal à faire appliquer les petites sanctions.



Contrôle d'identité au faciès : l'Etat se pourvoit en cassation. 5 jeunes avaient gagné en appel.

18/19 octobre – BENGHALEM, cible des frappes du 8 octobre. Paris abrite son opération en Syrie derrière la « légitime défense collective » prévue par la charte de l'ONU.

Transaction pénale : confusion sur le sort des délits routiers. L'application de la réforme pour désengorger les tribunaux est mal engagée. Cette disposition doit réprimer plus efficacement les petits délits comme la consommation de cannabis.

L'ancien taulard devenu présentateur. François TROUKENS, ex braqueur de fourgons en Belgique anime un nouveau magazine judiciaire sur RTL-TVI.

20 octobre – De retour en France, ils racontent leur vie de djihadiste. La Direction des affaires criminelles et des grâces du Ministère de la Justice a réalisé une synthèse à partir des déclarations de ressortissants français. Le document a été transmis aux magistrats référents sur le terrorisme.



Une sculpture de la série
« Compressé », du Syrien
Khaled Dawa (à droite). DR

Saisie record de 7 tonnes de cannabis à PARIS.

Procès BONNEMAISON. Le docteur a laissé entendre qu'il serait victime d'un complot ourdi par les infirmières.

21 octobre – PEGIDA s'installe dans le paysage allemand. Un an après sa fondation, le mouvement d'extrême droite inquiète les partis traditionnels. Récemment, les actes de violence se sont multipliés à l'encontre des réfugiés et de leurs foyers.

CREE pour TUER. SKYNET, un programme secret fondé sur l'analyse des données téléphoniques, permet à l'agence de sécurité américaine, la NSA, de cibler des terroristes présumés au PAKISTAN. Sur cette liste d'individus à abattre au moyen de drones figurent des innocents.

22 octobre – La justice offre une tribune à MARINE LE PEN. Poursuivie pour « incitation à la haine raciale », la Présidente du FN pourrait être relaxée. D'après le Procureur de la République parler « occupation » à propos des prières de rue n'est pas une « incitation expresse à la haine ».

Le mouvement de grève des avocats se durcit contre la réforme de l'aide juridictionnelle.

Emeute après une permission de sortie refusée. Des gens du voyage ont provoqué de violents incidents en ISERE et une mutinerie dans une prison de SAVOIE.

L'Ile de France en quête d'une politique d'insertion des roms. La région compte 132 bidonvilles où vivent 7124 personnes.

23 octobre – Le gouvernement renforce la sécurité à CALAIS. Bernard CAZENEUVE a annoncé le doublement des forces de l'ordre et des abris pour les femmes et les enfants. Artistes et intellectuels protestent contre « l'indignité » de la jungle, on les appelle les 800.

A MOIRANS, après les émeutes le recueillement des obsèques. Au total 35 voitures ont été incendiées dont 5 sur la voie ferrée et 125 trains ont été arrêtés, après le refus d'une permission de sortir d'un détenu de la communauté des gens du voyage. Condamné à cinq ans de prison, il avait demandé à assister aux obsèques de son frère.

« L'impunité fiscale. Quand l'Etat brade sa souveraineté » d'Alexis SPIRE et Katia WEIDENFELD – La Découverte. « Tout se passe comme si voler l'Etat – c'est-à-dire l'ensemble des citoyens – ne constituait pas un délit à part entière ». En France la fraude fiscale est évaluée à 60 à 80 Milliards d'euros par an. A peine un millier de plaintes sont déposées, moins d'un fraudeur sur dix est condamné à une peine de prison ferme.

24 octobre – Le gouvernement confronté à l'équation TAUBIRA. Christiane TAUBIRA dans une mauvaise passe avec la multiplication des grèves, revient la question du maintien de la garde des sceaux au gouvernement.



- Manifestations des policiers le 14 octobre.
- Manifestation des personnels pénitentiaires le 22 octobre 200 à 300 personnes à l'appel d'une intersyndicale (UFAP, FO et CGT) pour réclamer des embauches (1200 postes vacants), des revalorisations salariales et de meilleures conditions de travail.
- Bronca des avocats à propos de la réforme de l'aide juridictionnelle qui prévoit une ponction de 5 Millions d'euros sur les produits financiers des fonds gérés

les avocats.

- Trois projets de loi en perspective, l'indépendance de la magistrature, la justice du XXIème siècle et la justice des mineurs.

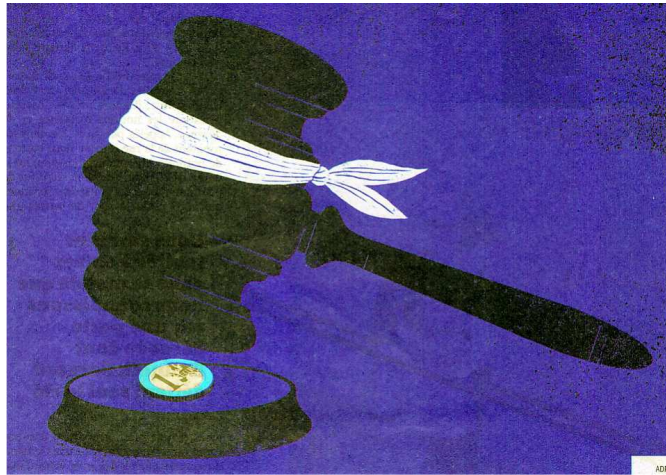
MEDIATOR : **SERVIER** condamné au civil. Pour la 1^{ière} fois, la justice reconnaît la responsabilité civile du laboratoire. Selon le tribunal « l'Etat des connaissances scientifiques ne permettait pas d'ignorer les risques induits par le Médiateur ».

Un an de prison ferme pour **M. KALTENBACH**. Condamné pour corruption passive, le sénateur socialiste dénonce « un coup monté ».

Le djihadiste, nouvel épouvantail des banlieues françaises. En dix ans, l'image anxiogène des quartiers a bien changé. Elle ne représente plus le jeune à capuche armé d'un cocktail Molotov, mais l'islamiste radical présumé. La peur sociale a changé de figure. Le djihadisme ne recrute pas que dans les banlieues, loin de là. Et pourtant les clichés persistent.

25 octobre – Du goudron et des thunes. A **MARSEILLE**, sur les chantiers des quartiers nord, l'enquête sur l'incendie criminel de la plus grande foreuse d'Europe a mis au jour un vaste système d'extorsion de fonds. Un réseau mafieux attisait la violence des cités pour racketter les entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et obtenir des marchés.

Les avocats lancent un ultimatum au gouvernement. Les discussions sur la réforme de l'aide juridictionnelle vont reprendre lundi 26 octobre. Environ 900.000 Français bénéficient de ce système aujourd'hui. Depuis 2007 la grille tarifaire qui permet l'indemnisation des avocats n'a pas évolué.



Une ex espionne de la CIA raconte les enlèvements et les transferts vers des pays pratiquant la torture après le 11 septembre.

27 octobre – Dix ans après, le sentiment d'abandon des banlieues. En octobre 2005, après la mort de deux jeunes à Clichy-sous-Bois la France a connu trois semaines d'émeutes. De nombreux quartiers ont été rénovés mais la situation sociale reste préoccupante. « Contre les logiques d'apartheid » le gouvernement durcit le ton face aux maires qui refusent des HLM.

Mourir à 15 ans pour un point de vente de **CANNABIS**. Trois jeunes gens ont été tués

à MARSEILLE dans un règlement de comptes lié au trafic de drogue.

A CALAIS le Secours Catholique et Médecins du Monde attaquent l'Etat pour non-respect de la vie. Ils ont déposé un référé-liberté devant le tribunal administratif de LILLE. Le juge des référés a 48 heures pour fixer une audience s'il constate des atteintes graves et manifestement illégales aux libertés fondamentales. Il peut enjoindre à l'Etat d'agir. Procédure utilisée déjà à propos de la situation à la prison des BAUMETTES à MARSEILLE.

28 octobre – Migrants : les réticences françaises. Selon une étude menée dans 7 pays d'Europe les Français sont parmi les plus frileux face aux réfugiés. « L'extrême droite a imposé l'idée d'une immigration invasive » d'après François GEMENNE chercheur en sciences politiques. Il y a un gros décalage entre la perception de l'immigration et la réalité. « On oublie que le rôle des politiques est de convaincre et de précéder les opinions, plus que de les suivre ».

Des centaines d'exilés de CALAIS placés en rétention. Pour désengorger le bidonville le ministre de l'intérieur disperse des migrants pourtant inexpulsables.

« AIR COCAÏNE » les pilotes français « exfiltrés » de République Dominicaine.

29 octobre – « AIR COCAÏNE » questions sur une évasion rocambolesque. Les deux pilotes, condamnés à 20 ans de prison dans un trafic de cocaïne, et placés sous contrôle judiciaire dans l'attente de leur procès en appel, se sont évadés de l'île de Saint Domingue. L'enquête se poursuit en France.

Manuel VALLS juge « scandaleux » le tutoiement des jeunes par les policiers mais il a aussi justifié l'abandon de la promesse de François HOLLANDE d'un récépissé de contrôle par la police pour lutter contre les contrôles au faciès.

Un an de prison avec sursis pour Jean MERCIER pour avoir aidé sa femme malade et dépressive à mourir.

A CALAIS et ailleurs, les artistes entendent réveiller les politiques. Le texte, signé par 800 artistes et personnalités, demande solennellement au gouvernement un plan d'urgence pour sortir de « l'indignité ».

30 octobre – Avocats : un accord signé sur l'aide juridictionnelle. Le Conseil National des Barreaux a appelé à lever la grève menée depuis 3 semaines. Une augmentation de la rémunération des avocats participant à l'aide juridictionnelle est prévue : 12,46% en moyenne. Le seuil de ressources pour en bénéficier passe à 1000 euros. Les Barreaux du Nord-Pas-de-Calais et de Seine-Saint-Denis refusent cet accord.

Dix ans après les émeutes, l'islam irrigue la vie sociale des cités. La religion est devenue un support de mobilisation collective en banlieue, elle fonctionne comme un élément fédérateur et identitaire.

Les Prédateurs, la nature face au crime organisé. Une enquête « le Monde » Ed. Ateliers Henry DOUGIER. La criminalité environnementale arrive au 4^{ème} rang des activités illicites après le trafic de stupéfiants, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains. Aujourd'hui il y a peu de risques et peu de sanctions. L'enquête a permis à

des juristes internationaux de faire 35 propositions à Christiane TAUBIRA pour simplifier, durcir et internationaliser la réponse pénale à ces crimes qui pourraient être reconnus comme « écocides ».

Diesel : l'Europe recule face aux lobbys. Les constructeurs automobiles ont obtenu de pouvoir émettre 2,1 fois le plafond d'oxyde d'azote autorisé jusqu'en 2019.

31 octobre – Mandat d'Arrêt contre Thomas FABIUS aux Etats Unis. Le fils du chef de la diplomatie française est accusé d'avoir escroqué plusieurs casinos de LAS VEGAS.

Au tribunal de MELUN la folie meurtrière d'un avocat. Maître Joseph SCIPILLITI a tiré sur le bâtonnier avant de se tuer d'une balle dans la tête. Son cabinet était mis en liquidation judiciaire et il devait se voir confirmer une interdiction d'exercer durant trois ans.

Une figure du barreau d'AJACCIO réchappe d'une tentative d'assassinat. Réputé pour son franc parler Maître Jean Michel MARIAGGI s'est fait des ennemis chez les nationalistes comme dans les gangs criminels.

A MACON, des adolescents impliqués dans l'incendie de 50 véhicules. La municipalité (LR) est critiquée pour une politique défavorable aux quartiers populaires. Les associations ont vu leurs crédits réduits voire coupés depuis que la mairie est passée à droite en 2001.

Le syndicat de la magistrature soutient le juge qui a libéré des migrants. 46 migrants de CALAIS avaient été transférés au centre de rétention de NÎMES dans le cadre d'opération de dispersion, le juge a ordonné leur remise en liberté.